

## Réflexivisation, transitivité et agent affecté

Denis Creissels

Université Lumière (Lyon2)

e-mail: denis.creissels@univ-lyon2.fr

### 1. Introduction

A partir de pronoms interprétés comme coréférents d'un autre terme de la phrase dont ils font partie, et donc utilisés pour exprimer la réflexivisation au sens de cumul de deux rôles argumentaux par un même référent, les langues tendent universellement à créer des marqueurs d'opérations sur la valence verbale de type moyen, avec possibilité d'extension ultérieure au marquage d'opérations de type passif ou antipassif.

Mais ces marqueurs issus de pronoms réfléchis peuvent aussi avoir des emplois dans lesquels ils n'encodent pas de manière aussi évidente une opération sur la valence verbale. Après avoir cadré de manière générale la question des processus diachroniques qui tendent à affecter les pronoms réfléchis, on s'attachera à la question du développement de ce type d'emploi, et on montrera la pertinence de la notion d'agent affecté pour rendre compte du fait que des marqueurs issus de pronoms réfléchis puissent s'adjoindre à des verbes transitifs sans modification apparente de leur valence.

### 2. La notion de réflexivité : définition et problèmes de délimitation

La notion de réflexivité caractérise la correspondance entre des unités phrastiques qui signifient que deux entités E1 et E2 interagissent d'une certaine façon, et d'autres unités phrastiques qui expriment exactement la même interaction entre une entité E et elle-même. Par exemple, en (1a), Jean et Paul assument respectivement les rôles de défenseur et de défendu ; dans la situation que décrit (1b), le référent de Jean exerce le même rôle de défenseur, mais à son propre bénéfice<sup>1</sup>.

(1) a. *Jean a défendu Paul contre les calomnies dont celui-ci était victime*

b. *Jean s'est défendu contre les calomnies dont il était victime*

La réflexivité peut s'exprimer dans le cadre de constructions syntaxiques identiques à celles qui expriment que deux entités distinctes jouent chacune l'un des deux rôles sémantiques considérés, mais où l'un des deux rôles syntaxiques correspondants est assumé

---

<sup>1</sup> Il importe de garder à l'esprit que ceci vaut pour l'emploi de *se défendre* illustré par la phrase (1b), mais pas pour *se défendre* en général. D'autres emplois de *se défendre* ne se ramènent pas de manière immédiate à la notion de réflexivité : *Jean se défend bien pour son âge*, *Jean ne se défend pas mal en peinture pour un amateur*, *C'est une théorie qui se défend*, *Je n'ai pas pu me défendre d'un sentiment de pitié*.

par une expression nominale interprétée comme tirant sa référence d'un autre terme de la même phrase.

L'expression de la réflexivité fait notamment souvent appel à un nom signifiant 'corps' ou 'tête', généralement combiné à un possessif, comme dans l'ex. peul (2)<sup>2</sup>.

- (7) a. *aali loot-ii limce*  
 Ali laver-TAM linge  
 'Ali a lavé le linge'
- b. *aali loot-ii hoore mum*  
 Ali laver-TAM tête PSS3S  
 'Ali s'est lavé'

Certaines langues ont recours à des pronoms nécessairement coréférents d'un autre terme de la même phrase, comme dans les ex. espagnol (3)<sup>3</sup> et k'ichee' (4)<sup>4</sup> ;

- (3) a. *Juan habla de María*  
 Juan parler.TAM.S3S de María  
 'Juan parle de María'
- b. *Juan habla de sí*  
 Juan parler.TAM.S3S de REFL  
 'Juan parle de lui-même'
- (4) a. *X-Ø-w-il jun kuuk*  
 TAM-O3S-S1S-voir un écureuil  
 'J'ai vu un écureuil'
- b. *X-Ø-w-il w-iib' pa le ja'*  
 TAM-O3S-S1S-voir 1S-REFL/RECIPR dans DEF eau  
 'Je me suis vu dans l'eau'

Mais la réflexivité peut être compatible avec l'usage de pronoms aptes à exprimer par ailleurs des relations anaphoriques impliquant un référent introduit dans une phrase précédente, ou plus généralement saillant dans la situation d'énonciation (pronoms personnels, possessifs). Dans ce dernier cas, il est utile de faire la distinction entre :

– des constructions réfléchies où figurent des pronoms personnels ou des possessifs ordinaires ; lorsque c'est le cas, il y a à la troisième personne ambiguïté entre une interprétation réfléchie et une interprétation où le pronom renvoie à un référent qui n'est pas mentionné ailleurs dans la phrase –ex. (5) ;

- (5) a. *Jean<sub>i</sub> parle toujours de lui<sub>i/j</sub>*
- b. *Jean<sub>i</sub> travaille pour lui<sub>i/j</sub>*

<sup>2</sup> Abréviations : TAM = marque de temps-aspect mode, PSS3S = possesseur de 3ème personne du singulier.

<sup>3</sup> Abréviations : TAM = marque de temps-aspect mode, S3S = indice de sujet de 3ème personne du singulier, REFL = réfléchi.

<sup>4</sup> Abréviations : TAM = marque de temps-aspect mode, O3S = indice d'objet de 3ème personne du singulier, S1S = indice de sujet de 1ère personne du singulier, REFL/RECIPR = réfléchi ou réciproque.

c. *Jean<sub>i</sub> parle de son<sub>i/j</sub> frère*

– des constructions réfléchies avec des pronoms personnels emphatiques ; à la différence des pronoms ordinaires, les pronoms emphatiques manifestent dans beaucoup de langues une tendance à ne renvoyer à un référent non mentionné ailleurs dans la phrase que lorsqu'ils occupent la position de sujet, et à s'interpréter comme réfléchis lorsqu'ils occupent d'autres positions ; par exemple, le pronom emphatique du français *lui-même* s'interprète nécessairement comme réfléchi dans une phrase comme (6a) –à comparer avec (5a), mais ne peut pas s'interpréter comme réfléchi en position de sujet, comme en (6b)<sup>5</sup>.

(6) a. *Jean<sub>i</sub> parle toujours de lui-même<sub>i/\*j</sub>*

b. A : *Paul<sub>i</sub> trouve que tu parles toujours des mêmes personnes*

B : *Oui, mais lui-même<sub>i/\*j</sub> n'arrête pas de parler de Jean<sub>j</sub>*

Enfin, la notion de réflexivité peut rester implicite, l'un des deux rôles syntaxiques impliqués restant inoccupé sans que rien d'autre ne change dans la construction. Par exemple, en anglais, en l'absence de terme objet, *He washed* reçoit banalement une interprétation réfléchie.

Mais la solution consistant à exprimer la réflexivité dans le cadre d'une simple variante des constructions non réfléchies correspondantes (l'un des deux rôles syntaxiques impliqués étant traité de l'une des façons qui viennent d'être énumérées) n'est pas la seule possible : l'expression de la réflexivité peut aussi mettre en jeu des formes verbales comportant une marque morphologique analysable comme trace d'une opération sur la valence verbale.

Par exemple, le peul – ex. (7)<sup>6</sup>, dont les deux premières phrases reprennent l'ex. (1) ci-dessus – illustre un phénomène de concurrence entre deux manières d'exprimer une relation réfléchie entre sujet et objet : la construction de la phrase (7b) est une construction transitive identique à celle de la phrase (7a) (dans laquelle sujet et objet représentent des référents distincts), et l'interprétation réfléchie résulte de la présence de *hoore mum*, litt. 'sa tête', en position d'objet ; par contre, la construction de (7c) repose sur l'utilisation d'une forme verbale spéciale, qui se construit seulement avec un sujet.

(7) a. *aali loot-ii limce*

Ali laver-TAM linge

'Ali a lavé le linge'

b. *aali loot-ii hoore mum*

Ali laver-TAM tête PSS3S

'Ali s'est lavé'

<sup>5</sup> En réalité, peu de langues ont réellement des pronoms totalement spécialisés dans l'expression de la réflexivité. La plupart du temps (cf. notamment les pronoms du français *moi-même*, *toi-même*, etc., ou les pronoms de l'anglais *myself*, *yourself*, etc.), les pronoms couramment désignés comme réfléchis sont des pronoms personnels emphatiques, qui dans certaines conditions s'interprètent obligatoirement comme réfléchis, mais qui ont selon le contexte d'autres possibilités d'interprétation, et cette habitude terminologique de désigner comme réfléchis des pronoms qui ne sont pas absolument spécialisés dans l'expression de la réflexivité a comme conséquence un certain degré de confusion dans les études sur cette question, notamment dans le cadre de la 'théorie du liage' de la grammaire générative.

<sup>6</sup> Abréviations : TAM = marque de temps-aspect mode, PSS3S = possessif de troisième personne du singulier, MOY = voix moyenne.

c. *aali loot-iima*

Ali laver-TAM.MOY

‘Ali s’est lavé’

Mais, comme l’indique la glose, il ne serait pas correct de qualifier de ‘réfléchi’ la forme verbale utilisée en (7c) : c’est une forme de voix moyenne, qui avec certains verbes peut s’interpréter comme réfléchi, mais qui a aussi d’autres possibilités d’interprétation, comme cela a déjà été évoqué à la note 1 à propos des ‘formes pronominales’ du français.

C’est d’ailleurs là la question cruciale de l’étude du réfléchi : en dehors des constructions où une expression nominale interprétée comme coréférente d’un terme de la même phrase reste reconnaissable comme ayant une signification littérale du type *ma / ta / ... tête*, les constructions susceptibles d’exprimer la réflexivisation ont généralement d’autres possibilités d’interprétation. Ceci est évident pour les formes verbales dérivées susceptibles de signifier la réflexivisation, mais des faits du même ordre peuvent être relevés dans les langues où la réflexivisation s’exprime au moyen de pronoms interprétés comme coréférents d’un autre terme de la phrase dans laquelle ils figurent. Par exemple en anglais, on peut parler de réflexivisation dans *He forced himself to speak to her*, mais pas dans *The conviction forced itself upon him*, et *A enjoys him/herself* n’a pas avec *A enjoys B* une relation que la notion de réflexivisation puisse expliquer de manière immédiate<sup>7</sup>.

La notion de réfléchi peut paraître évidente que si on l’examine sous l’angle de la réflexivisation, c’est-à-dire en prenant comme point de départ un verbe de valence  $n \geq 2$ , et en observant les formes ou constructions utilisées lorsqu’un énonciateur désire encoder une situation à  $n - 1$  participants dans laquelle un même participant cumule deux des rôles susceptibles d’être attribués aux termes nominaux de la construction de ce verbe –ex. (8).

(8) a. *A admire A* → *A s’admire*

b. *A achète B à/pour A* → *A s’achète B*

c. *A parle de A* → *A parle de lui / A parle de lui-même*

Mais c’est dans l’autre sens qu’il faut prendre le problème pour essayer de comprendre l’emploi des constructions réfléchies : qu’est-ce qui peut faire qu’un locuteur d’une langue, ayant à parler d’un événement à  $n$  participants, décide ou non de conceptualiser cet événement comme la variante réfléchi d’un événement à  $n + 1$  participants ? Or, même en se limitant à des langues qui à première vue semblent avoir des constructions reconnaissables sans ambiguïté comme réfléchies, on observe des variations qui montrent qu’il serait vain de chercher à tracer une limite tranchée entre des événements à  $n$  participants se laissant conceptualiser de manière naturelle comme variante réfléchi d’événements à  $n + 1$  participants, et d’autres ne se prêtant pas à ce type de conceptualisation.

Dans un événement réfléchi prototypique, une entité exerce sur elle-même une action qui *normalement* met en jeu deux entités distinctes assumant les rôles d’agent et de patient. Une

---

<sup>7</sup> Dans une perspective de syntaxe formelle, une façon simple de concilier cette observation avec le fait évident que les formes en *-self* de l’anglais restent là des mots occupant la position d’un constituant nominal objet consiste à les traiter de façon analogue aux sujets ‘explétifs’ *it* ou *there*. Ceci revient à poser que dans certaines de leurs acceptions (caractérisées par un sémantisme de type moyen) certains verbes de l’anglais reçoivent une représentation lexicale qui les définit comme syntaxiquement transitifs, mais avec une liste d’arguments ne comportant aucun rôle sémantique assignable à l’objet, et un trait imposant que le rôle syntaxique d’objet soit assumé par une forme en *-self* dépourvue sémantiquement de tout contenu référentiel.

condition cruciale pour reconnaître un événement réfléchi prototypique est donc que, dans l'événement à deux participants dont cet événement est la variante réfléchie, les deux participants, tout en assumant des rôles sémantiques différents, ne présentent pas une différence intrinsèque de nature sémantique. C'est en effet une condition nécessaire pour pouvoir envisager un échange de rôles. Ainsi, la notion de réflexivisation est en toute rigueur exclue dans le cas où le verbe assigne aux deux arguments considérés deux rôles qui impliquent *a priori* une différence de nature sémantique<sup>8</sup>. Dans le cas d'un verbe transitif avec sujet-agent et objet-patient, si le sujet de *se-verbe* est bien à analyser comme patient de sa propre action, il doit pouvoir être mis en contraste avec d'autres entités sur lesquelles il pourrait exercer la même action. C'est ce qui justifie théoriquement d'utiliser en français comme test de reconnaissance du réfléchi prototypique la possibilité de paraphrase *A se-verbe* → *A ne-verbe que lui-même*. Mais en appliquant ce test à des verbes concrets, on constate qu'il y a toute une gradation entre les cas où cette paraphrase apparaît très naturelle et ceux où elle semble à peu près exclue. Il n'y a là aucune contradiction, si on accepte l'approche prototypique, et la comparaison avec une langue qui sur ce point fonctionne très différemment, comme l'anglais, peut être éclairante.

- (9) a. *A ne défend que lui-même*      cf. anglais : *defend oneself*  
 b. *?A ne lave que lui-même*      cf. anglais : *wash (oneself)*  
 c. *\*A n'asseoit que lui-même*      cf. anglais : *sit \*oneself down*

Typologiquement, on peut penser que plus une situation à un participant est proche du prototype de la situation réfléchie, plus les langues tendront à l'encoder par une construction analysable comme le résultat d'une réflexivisation. Par exemple, la comparaison entre le français et l'anglais montre que *se laver* (qui peut se rendre en anglais simplement par *wash*) ne décrit pas une situation réfléchie aussi typique qu'on pourrait le penser en se basant seulement sur le sentiment linguistique d'un francophone, qui ne voit pas de différence sémantique évidente entre *se défendre* et *se laver*.

### 3. La polysémie des marqueurs d'opérations sur la valence verbale issus de pronoms réfléchis : l'exemple des formes *se-verbe* des langues romanes<sup>9</sup>

Les emplois des formes *se-verbe* des langues romanes (illustrés chaque fois que possible par le français) illustrent de manière très typique une situation extrêmement commune dans les langues du monde, tant du point de vue synchronique que du point de vue diachronique. En effet, beaucoup de langues ont des formes verbales présentant une polysémie du même type, et lorsqu'on peut reconstituer leur histoire, on constate que presque toujours, elles ont comme origine un pronom réfléchi qui s'est grammaticalisé comme marqueur d'un ensemble d'opérations sur la valence verbale qui ne se limite pas à la réflexivisation.

<sup>8</sup> Il y a d'autres limitations sémantiques qu'il serait trop long d'examiner en détail ici. Par exemple, *A décide B à faire quelque chose* implique que B est susceptible d'être d'un avis différent de A, ce qui empêche une véritable réflexivisation de cette expression (et d'ailleurs, l'inacceptabilité relative de *?Jean n'a décidé que lui-même à partir* montre que *Jean s'est décidé à partir* n'est pas un véritable réfléchi).

<sup>9</sup> Ces formes sont traditionnellement désignées comme 'formes pronominales', mais l'analyse retenue (selon laquelle *se* n'est pas un pronom, mais la trace d'une opération sur la valence verbale) est incompatible avec cette désignation, et pour éviter tout malentendu on a choisi de s'en tenir à une désignation purement morphologique : une forme *se-verbe* est une forme verbale accompagnée d'un marqueur qui est *se* à la troisième personne, et qui aux autres personnes se confond avec l'indice d'objet ou de datif.

L'analyse de ces formes doit être menée de deux points de vue complémentaires : décrire aussi simplement et systématiquement que possible la polysémie qui les caractérise dans l'état actuel des langues romanes, et proposer des hypothèses sur la façon dont a pu se développer historiquement leur polysémie, c'est-à-dire sur les glissements sémantiques qui leur ont permis d'acquies des emplois autres que l'expression de la réflexivisation.

### 3.1. *Se* pronom, ou marqueur d'opérations sur la valence verbale ?

*Se* a pour ancêtre le pronom réfléchi du latin. Le fait que la signification de ce morphème ne se limite plus à l'expression du réfléchi est trop évident pour qu'il soit utile d'insister, et d'ailleurs dès le latin classique on relève dans les textes des emplois de *se* qui débordent du cadre de la stricte réflexivisation, un peu comme cela a été évoqué ci-dessus pour les formes en *-self* de l'anglais. Par contre, les grammairiens semblent admettre comme une évidence que les affixes ou clitiques verbaux des langues romanes issus du pronom réfléchi latin *se* restent des pronoms dans le système actuel de ces langues. Il y a pourtant des arguments solides en faveur d'une analyse selon laquelle les réflexes du pronom réfléchi latin qui ont perdu le statut de formes libres (français *se*, catalan *es*, espagnol *se*, italien *si*, etc.) ont aussi perdu le statut de pronoms, et sont devenus des marqueurs d'opérations sur la valence verbale.

Dans une analyse strictement synchronique, il n'y a aucune raison de ne pas envisager *a priori* deux analyses possibles de *se* dans *Jean se défend* ou *Jean se dénonce*, comme pronom réfléchi ou comme marque d'une opération sur la valence verbale. En effet, l'interprétation de ces phrases peut également s'expliquer :

- ou bien en considérant que *se* est un affixe ou clitique pronominal co-référent du sujet qui sature la valence objet ou datif du verbe, le référent du sujet recevant ainsi, en plus du rôle sémantique propre au sujet, le rôle que le verbe assigne à son objet ou à son objet datif ;
- ou bien en considérant que *se* est un marqueur d'opérations sur la valence verbale, permettant par exemple de former à partir du verbe transitif *défendre* un verbe intransitif *se défendre* qui assigne à son sujet un rôle résultant de la fusion des rôles que le verbe transitif *défendre* assigne à son sujet et à son objet.

Mais seule la deuxième analyse s'étend sans difficulté à la description des emplois des formes *se-verbe* autres que réfléchi et réciproque. Dans une analyse de la langue s'efforçant d'être à la fois cohérente et explicite, l'analyse de *se* comme affixe pronominal réfléchi ou réciproque dans *Jean se défend* obligerait donc à admettre une 'homonymie' avec un autre *se* qui apparaîtrait dans les formes *se-verbe* interprétées autrement que comme réfléchies ou réciproques. Or le fait qu'il existe un continuum entre les emplois réfléchis ou réciproques et les autres rend difficilement tenable une telle solution, et suggère plutôt de reconnaître un morphème unique bien que fortement polysémique.

Enfin et surtout, même lorsque *se* ne peut avoir qu'une interprétation de type réfléchi ou réciproque (comme par exemple dans *se dénoncer* construit avec un sujet humain), il a des propriétés différentes de celles qu'on devrait attendre d'un pronom réfléchi.

Outre le fait que *se* varie selon la personne du sujet et prend aux deux premières personnes la même forme que le pronom faible objet ou datif, l'argument le plus évident en faveur de l'analyse de *se* comme pronom réfléchi est la commutation apparente avec les pronoms faibles non réfléchis : *Il se / le défend*. Mais cette commutation est souvent mise en défaut.

Une première observation est l'intervention de *se* dans la sélection de l'auxiliaire de l'accompli : *se* se distingue des pronoms (aussi bien de ceux qui sont des formes libres que de ceux qui s'attachent nécessairement au verbe) par le fait que sa simple présence impose *être* comme auxiliaire de l'accompli, alors qu'en l'absence de *se*, *être* ne s'emploie qu'avec un nombre limité de verbes intransitifs. Il est notamment important de noter que *lui-même* employé comme objet réfléchi n'a pas cette propriété (*Il a défendu son ami / Il l'a défendu / Il*

*n'a défendu que lui-même*, mais : *Il s'est défendu*). La caractérisation de *se* comme pronom réfléchi ne permet donc pas de prévoir cette propriété ; plus généralement, la sélection de l'auxiliaire de l'accompli étant en français une propriété lexicale des verbes, il n'est pas très cohérent qu'un pronom représentant un argument du verbe intervienne directement dans cette sélection, alors qu'il s'agit d'une propriété *a priori* normale pour un marqueur d'opérations sur la valence verbale.

Une deuxième observation allant dans le même sens est que l'analyse de *se* dans *Il se dénonce* comme indice pronominal objet oblige à considérer comme irrégularité la possibilité d'utiliser impersonnellement *se dénoncer*. En effet, si *se dénoncer* était transitif de la même façon que *le dénoncer*, *Ce jour-là, il s'est dénoncé vingt personnes* devrait être aussi inacceptable que *\*Ce jour-là, il l'a dénoncé vingt personnes*). Cette possibilité d'emploi impersonnel est par contre cohérente avec l'analyse de *se* comme opérateur de valence qui, appliqué au verbe transitif *dénoncer*, permet d'obtenir le verbe intransitif *se dénoncer*.

Ensuite, dans la construction causative avec *faire*, tous les locuteurs acceptent *Je l'ai fait se dénoncer* (et traitent donc la causativisation de *se dénoncer* exactement comme la causativisation d'un verbe intransitif : *Je l'ai fait parler*), tandis qu'une partie des locuteurs au moins rejettent *\*Je l'ai fait les dénoncer* et n'acceptent que *Je les lui ai fait dénoncer*.

Enfin, *se* ne se prête pas aux manipulations sur les référents qui devraient être possibles avec un réfléchi en fonction d'objet, comme on peut le voir en comparant avec l'anglais – ex. (10) : la phrase française (10a) a en effet une seule interprétation possible, exactement comme si on avait à la place de *se défend* un verbe intransitif (par exemple *résiste*), alors que la phrase anglaise (10b) a trois interprétations possibles, ce qui est une simple conséquence du statut pronominal de *himself*.

(10) a. *Jean se défend mieux que Pierre* :

Jean se défend mieux que Pierre ne se défend  
 \*Jean<sub>i</sub> se défend mieux que Pierre ne le<sub>i</sub> défend  
 \*Jean<sub>i</sub> se défend mieux qu'il<sub>i</sub> ne défend Pierre

b. *John defends himself better than Peter* :

John se défend mieux que Peter ne se défend  
 John<sub>i</sub> se défend mieux que Peter ne le<sub>i</sub> défend  
 John<sub>i</sub> se défend mieux qu'il<sub>i</sub> ne défend Peter

Tout ceci va dans le sens d'analyser *se*, dans l'état actuel du français, comme une marque d'opérations sur la valence verbale plutôt que comme pronom. Selon cette analyse, *me* dans *je me défends*, *je me lève* ou *je m'évanouis* n'est pas l'indice pronominal objet / datif de 1ère personne du singulier, mais un allomorphe de l'opérateur de valence *se* (l'allomorphie étant gouvernée par la personne du sujet). Avec des variantes de détail, la même analyse peut être faite pour les autres langues romanes<sup>10</sup>.

### 3.2. Remarques générales sur le classement des emplois des formes *se-verbe*

On va dans ce qui suit proposer un classement des emplois des formes *se-verbe* des langues romanes plus détaillé que le classement traditionnel des grammaires françaises, limité

<sup>10</sup> cf. notamment Alsina 1996.

à quatre rubriques (formes *se-verbe* de sens réfléchi, réciproque, passif et lexicalisé). Le problème est que, si on donne une signification précise à ‘réfléchi’, ‘réciproque’ et ‘passif’ (ce qui est bien sûr souhaitable), et si on n’introduit pas d’autres rubriques, on va se retrouver avec un énorme résidu qu’il est gênant de désigner en bloc comme formes *se-verbe* de sens lexicalisé, dans la mesure où la notion de lexicalisation implique une situation relativement exceptionnelle. Donc, une définition précise des trois types réguliers traditionnellement reconnus n’a de sens que si d’autres types réguliers sont reconnus, de façon à contenir les cas exceptionnels dans des limites raisonnables.

Par ailleurs, ce classement traditionnel a été conçu dans le cadre de l’enseignement de la grammaire française aux francophones, et non pas dans une perspective contrastive et typologique. Or en tant que locuteur d’une langue (ou en tant que grammairien français traditionnel qui s’interdit toute comparaison avec des langues autres que le latin), on ne perçoit pas forcément l’intérêt qu’il peut y avoir à retenir certains critères plutôt que d’autres pour classer les emplois d’une même forme, surtout lorsque (comme c’est le cas avec les emplois des formes *se-verbe* du français) il n’y a pas de discontinuité nette entre les différents emplois qu’il est possible de reconnaître. On posera par contre ici comme principe que seules valent la peine d’être prises en considération dans le classement des emplois d’une forme grammaticale polysémique des distinctions de sens qui au moins dans certaines langues ont été reconnues comme critère de choix entre deux formes différentes.

### **3.3. *Se* comme marqueur d’opérations sur la valence de type moyen**

Les formations morphologiques traditionnellement désignées comme voix moyennes se caractérisent par un remodelage des rôles sémantiques assignés aux termes nucléaires de la construction du verbe. Appliquées à des verbes transitifs, elles permettent typiquement d’obtenir des formes intransitives assignant à leur sujet un rôle qui ne s’identifie pas purement et simplement à l’un de ceux que le verbe transitif assigne à son sujet et à son objet, mais qui retient de manière variable des traits caractéristiques de l’un ou l’autre de ces deux rôles. De ce point de vue, le réfléchi n’est qu’un cas particulier de la notion plus générale d’opération sur la valence verbale qui, sans introduire de participant additionnel (ce qui distingue le moyen du causatif), modifie le rôle sémantique assigné au sujet sans toutefois l’identifier purement et simplement au rôle assigné à un autre terme de la construction de base du verbe (ce qui distingue le moyen du passif ou de l’antipassif).

#### **3.3.1. Réfléchi proprement dit**

Comme cela a déjà été expliqué, une condition nécessaire pour pouvoir reconnaître un emploi véritablement réfléchi est que les deux arguments susceptibles d’être analysés comme donnant lieu à réflexivisation puissent être de nature sémantique identique, avec comme conséquence que, dans le cas par exemple d’un verbe transitif avec sujet-agent et objet-patient, le sujet de *se-verbe* en tant que patient de sa propre action doit pouvoir être mis en contraste avec d’autres entités sur lesquelles il pourrait exercer la même action. C’est ce qui explique le test proposé (possibilité de paraphrase *A se-verbe* → *A ne verbe que lui-même*) pour reconnaître les emplois proprement réfléchis de *se-verbe*.

On peut distinguer entre réfléchi de l’objet (*Il s’est dénoncé*) et réfléchi du datif (*Il s’est acheté une voiture*).

### 3.3.2. Autocausatif

Dans l'emploi autocausatif, comme dans le cas du réfléchi de l'objet, le référent du sujet peut être reconnu comme étant à la fois l'instigateur et le lieu de manifestation d'un procès. La différence avec le réfléchi de l'objet est que le verbe transitif correspondant suggère plus ou moins fortement une différence de nature sémantique entre sujet et objet qui s'oppose à un échange de rôles, ou présente d'autres caractéristiques sémantiques qui rendent difficilement concevable une stricte interprétation réfléchie.

Outre la difficulté à réaliser la paraphrase *A se-verbe* → *A ne verbe que lui-même*, un critère est qu'avec les véritables réfléchis, il suffit de mettre le sujet au pluriel pour voir apparaître la possibilité d'une interprétation réciproque (*Ils s'admirent les uns les autres, Ils se défendent les uns les autres*), alors qu'avec les autocausatifs, l'interprétation réciproque n'est pas naturelle (*\*Ils se promènent les uns les autres, \*Ils s'asseoient les uns les autres*). Une autre particularité qui distingue les autocausatifs des véritables réfléchis est la possibilité d'omission de *se* dans la construction causative sans changement de signification (*Il s'est levé* → *Je l'ai fait lever, Il s'est assis* → *Je l'ai fait asseoir*), alors qu'avec un véritable réfléchi cette omission est impossible : *Je l'ai fait défendre* ne peut pas s'interpréter comme résultat de la causativisation de *Il s'est défendu*.

Typologiquement, une caractéristique qui distingue les autocausatifs des véritables réfléchis est que dans d'autres langues, l'équivalent de la forme *se-verbe* de sens décausatif peut être un lexème verbal intransitif non dérivé, le verbe transitif non dérivé du français ayant comme équivalent un dérivé causatif. On n'observe jamais la même chose avec les formes *se-verbe* de sens véritablement réfléchi.

La limite entre réfléchi proprement dit et autocausatif est toutefois peu nette, les verbes désignant des actions sur le corps ('grooming verbs') ayant un statut intermédiaire qui apparaît nettement au niveau typologique, comme ceci a déjà été évoqué à propos de *se laver*.

### 3.3.3. Réciproque

On propose ici une distinction entre deux types qu'on peut être tenté a priori de ranger tous deux à la rubrique 'réciproque'. Le *coopératif* (au sens qui va être donné à ce terme) est un peu au réciproque ce que l'autocausatif est au réfléchi. Il s'utilise typiquement pour coder ce que les travaux récents sur la question caractérisent comme événements 'naturellement réciproques', par contraste avec les événements réciproques prototypiques, qui sont la variante réciproque d'événements n'impliquant *a priori* aucune réciprocité dans l'interaction entre les participants.

Le réciproque proprement dit est caractérisé par la possibilité de paraphrase *A et B se-verbe* → *A verbe B et B verbe A* (*Jean et Marie se regardent*), lorsque la situation réciproque implique seulement deux entités. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'un prédicat réciproque appliqué à un groupe comportant plus de deux membres n'impliquent pas nécessairement la réciprocité au niveau de chacun des couples possibles (*Les invités se sont salués* n'implique pas nécessairement que chaque invité ait salué tous les autres), et il peut même n'y avoir jamais raciprocité au niveau des couples (cf. *Les jours se suivent*).

### 3.3.4. Coopératif

Il s'agit ici de formes *se-verbe* qui se construisent usuellement avec des sujets pluriels et expriment une situation de 'confusion de rôles' entre les constituants de l'individu pluriel auquel se réfère le sujet, mais qui ont avec la forme du même verbe dépourvue du morphème *se* une relation différente de celle qui définit le type réciproque proprement dit : elles

n'acceptent pas la paraphrase définitoire du type réciproque (*A et B se marient* ne peut pas se paraphraser comme \**A marie B et B marie A*, de même pour *A et B se battent*, *A et B s'entendent bien*), mais ont une possibilité différente de paraphrase qui fait elle aussi ressortir la notion de réciprocité : *A et B se-verbe* —> *A se-verbe avec B / B se-verbe avec A*.

### 3.3.5. Décausatif

Les formes *se-verbe* de sens décausatif sont sémantiquement proches du passif, mais à la différence d'un véritable passif, ou bien elles suggèrent que le déclenchement du processus ne met en jeu aucune force extérieure identifiable (*La porte s'ouvre*, *Le tissu s'use*), ou bien elles minimisent l'intervention d'une force extérieure en insistant sur une prédisposition particulière du référent du sujet à subir le procès (*Ce tissu se lave facilement*).

La limite entre autocausatif et décausatif est relativement perméable, car dans beaucoup de cas, la décision de ranger *A se-verbe* à l'une ou l'autre de ces deux rubriques repose entièrement sur la décision de considérer ou non le référent de A comme contrôleur possible du processus (cf. *L'homme se lève* (autocausatif) / *Le rideau se lève* (décausatif)). On peut en dire autant de la limite entre décausatif et passif, et il est intéressant d'observer comment l'adjonction de certains compléments peut déterminer une interprétation qu'il faut considérer comme indéterminée si on ne prend en considération que le sujet et le verbe (*Le vin blanc se boit frais* se laisse paraphraser par *On boit le vin blanc frais*, ce qui est caractéristique d'un emploi de type passif avec une valeur d'habitude – cf. 3.4.1 ci-dessous), alors que l'impossibilité de la même paraphrase avec *Le vin blanc se boit tout seul* révèle un emploi de type décausatif avec une valeur de prédisposition).

## 3.4. Se comme marqueur d'opérations sur la valence de type autre que moyen

### 3.4.1. Emplois de type passif

Les analyses scolaires abusent généralement de la notion de 'forme pronominale de sens passif', et ce qu'elles étiquettent ainsi relève la plupart du temps de la notion de décausatif – cf. section 3.3.5 ci-dessus. En français, le seul cas où on est vraiment fondé à reconnaître des formes *se-verbe* dans un emploi de type passif (c'est-à-dire dans un emploi où elles assignent leur sujet un rôle vraiment identique à celui que reçoit l'objet du même verbe utilisé transitivement) est celui qu'illustre une phrase comme *Le vin blanc se boit frais*.<sup>11</sup>

Un critère possible pour reconnaître en français un emploi proprement passif d'une forme *se-verbe* est la possibilité de synonymie avec *on* (*On boit le vin blanc frais*); en effet, dans la construction avec *on*, les rôles sémantiques que le verbe transitif assigne à son sujet et à son objet sont maintenus, mais seul l'argument-objet peut être explicité.

Les emplois passifs des formes *se-verbe* sont beaucoup plus productifs dans d'autres langues romanes, où ils ne sont pas soumis aux mêmes restrictions sémantiques qu'en français. Par exemple, en espagnol, il n'y a pas la possibilité de construire les formes *se-verbe* avec un complément d'agent, mais malgré cela, ces formes sont usuelles dans des contextes où il est clair que leur sujet assume un rôle exactement identique à celui que la forme

---

<sup>11</sup> En français, on peut aussi envisager de rapprocher du passif le type (peu fréquent) illustré par *Le lac reflète la lune / La lune se reflète dans le lac*, qui rappelle le passif avec agent (promotion de l'objet au statut de sujet, et récupération du sujet destitué comme oblique). Une différence importante avec le passif est toutefois que les cas de ce type concernent toujours des verbes sémantiquement très éloignés du prototype du verbe transitif.

transitive correspondante assigne à son objet, et où il y a synonymie totale avec des formes passives du type *être + participe passé* – ex. (11)<sup>12</sup>.

- (11) a. *Se escribió el libro en 1980* (= *Fue escrito el libro en 1980*)  
 MOY écrire.TAM.S3S DEF.SGM livre en 1980  
 ‘Le livre a été écrit en 1980’
- b. *Se invitaron muchos amigos* (= *Fueron invitados muchos amigos*)  
 MOY inviter.TAM.S3P nombreux.PLM ami.PL  
 ‘Beaucoup d’amis ont été invités’<sup>13</sup>

### 3.4.2. Emplois de type impersonnel

Dans le cas du français, l’emploi impersonnel de formes *se-verbe* est attesté (*Il s’est écrit beaucoup de livres sur ce sujet, Il se passe des choses intéressantes*), mais il n’y a pas lieu d’en faire une rubrique spéciale, dans la mesure où il existe plus généralement une possibilité de construction impersonnelle des verbes intransitifs, ce qui permet de mettre *Des choses intéressantes se passent / Il se passe des choses intéressantes* sur le même plan que *Des difficultés surgissent / Il surgit des difficultés*.

En espagnol par contre, il n’y a pas de construction impersonnelle des verbes intransitifs comparable à celle du français (c’est-à-dire dans laquelle il y aurait rupture de l’accord entre le verbe intransitif et l’argument-sujet en position post-verbale), et on doit donc décrire comme un mécanisme particulier la construction impersonnelle des formes *se-verbe*. Dans l’ex. (12c), le terme qui succède à *encontrarse* reçoit sans ambiguïté possible un rôle sémantique exactement identique à celui de l’objet de *encontrar*, et ne peut en aucun cas se prêter aux interprétations de type moyen auxquelles se prête le sujet de *encontrarse* ‘se rencontrer’ employé dans une construction personnelle – interprétation de type réciproque par exemple, comme en (12b) ; et du point de vue morphosyntaxique, non seulement il n’y a aucun accord entre le verbe et le terme nominal qui lui succède, mais de plus la présence de la préposition *a* (qui marque ici le rôle syntaxique d’objet) montre clairement que le statut de ce terme est le même qu’en (12a)<sup>14</sup>.

- (12) a. *La policía encontró a los ladrones*  
 DEF.SGF police trouver.TAM.S3S ACS DEF.PLM voleur.PL  
 ‘La police a trouvé les voleurs’
- b. *Se encontraron los ladrones*  
 MOY trouver.TAM.S3P DEF.PLM voleur.PL  
 peut se comprendre comme ‘Les voleurs se sont rencontrés’ (réciproque)
- c. *Se encontró a los ladrones*  
 MOY trouver.TAM.S3S ACS DEF.PLM voleur.PL  
 seule interprétation possible ‘On a trouvé les voleurs’

<sup>12</sup> Abréviations : MOY = moyen, TAM = marque de temps-aspect-mode, S3S = indice de sujet de troisième personne du singulier, DEF = défini, SGM = singulier masculin, S3P = sujet de troisième personne du pluriel, PLM = pluriel masculin, PL = pluriel.

<sup>13</sup> Comme en français *se sont invités, se invitaron* admet en espagnol une interprétation réciproque ; l’interprétation passive qu’autorise ici l’espagnol n’a par contre pas d’équivalent en français.

<sup>14</sup> Abréviations : MOY = moyen, TAM = marque de temps-aspect-mode, S3S = indice de sujet de troisième personne du singulier, DEF = défini, SGF = singulier féminin, S3P = sujet de troisième personne du pluriel, PLM = pluriel masculin, PL = pluriel, ACS = accusatif.

### 3.4.3. Emplois de type antipassif

La notion d'antipassif peut s'appliquer à des formes *se-verbe* qui maintiennent pour leur sujet le rôle sémantique que le même verbe assigne à son sujet en construction transitive, mais auprès desquelles l'argument correspondant à l'objet du même verbe dépourvu du morphème *se* est, ou bien totalement absent, ou bien représenté par un complément oblique (*confesser ses péchés / se confesser de ses péchés*).

En français, si on effectue de façon relativement stricte le tri consistant à mettre à part les cas de lexicalisation, ce type d'emploi s'avère relativement marginal (par exemple, *A aperçoit B / A s'aperçoit de B* peut à première vue sembler comparable à *A confesse B / A se confesse de B*, mais à première vue seulement, car le complément oblique de *s'apercevoir* n'est pas vraiment identifiable à l'objet d'*apercevoir*). L'emploi antipassif des formes *se-verbe* semble plus productif en espagnol par exemple – ex. (13)<sup>15</sup>.

(13) a. Agarré la mesa  
saisir.TAM.S1S DEF.SGF table  
'J'ai saisi la table'

b. *Me* agarré a/de la mesa  
MOY saisir.TAM.S1S à/de DEF.SGF table  
'Je me suis accroché à la table' (litt. 'Je me suis saisi à/de la table')

c. Aproveché la confusión  
mettre à profit.TAM.S1S DEF.SGF confusion  
'J'ai mis à profit la confusion'

d. *Me* aproveché de la confusión  
MOY mettre à profit.TAM.S1S de DEF.SGF confusion  
'J'ai profité de la confusion' (litt. 'Je me suis mis à profit de la confusion')

## 4. Le développement diachronique de la polysémie des marqueurs d'opérations sur la valence verbale issus de pronoms réfléchis

Il a déjà été fait allusion au fait que dans presque tous les cas où il est possible de le reconstituer, le développement des formes verbales assumant une variété de significations relevant de la notion générale de voix moyenne résulte de l'extension des emplois de constructions qui à l'origine exprimaient spécifiquement une signification de type réfléchi, comme l'illustre l'évolution qui, à partir du pronom réfléchi *se* du latin, a abouti à la création des formes *se-verbe* des langues romanes. Il n'est par ailleurs pas rare qu'à la suite d'une telle évolution, les formes en question tendent à perdre en priorité la signification réfléchie qui a été leur valeur première, et à être remplacées dans cet emploi par des constructions signifiant spécifiquement la réflexivité.

Historiquement, les formes moyennes sont donc la plupart du temps des formes qui, à partir d'un sens précis et concret de réflexivité, ont évolué vers un sens plus abstrait et plus général de confusion de rôles. La fréquence de cette évolution au cours de l'histoire des langues suggère qu'elle doit mettre en jeu des aspects fondamentaux de la cognition humaine.

<sup>15</sup> Abréviations : MOY = moyen, TAM = marque de temps-aspect-mode, S1S = indice de sujet de première personne du singulier, DEF = défini, SGF = singulier féminin, PLM = pluriel masculin, PL = pluriel.

On peut supposer que ce qui est finalement en cause dans le développement des voix moyennes, c'est la tendance des humains à ramener les situations auxquelles ils sont confrontés et dont ils parlent au prototype de l'événement à deux participants, agent et patient<sup>16</sup>. Confronté à un événement à un participant, l'être humain tend à l'appréhender par référence à ce prototype, ce qui explique que les formes de sens réfléchi (qui s'appliquent à des situations à un participant dont l'unique participant cumule accidentellement deux rôles normalement distincts) manifestent universellement une tendance à s'étendre à la description d'événements dont l'unique participant ne se laisse pas concevoir de manière aussi évidente comme cumulant deux rôles normalement assumés par deux entités distinctes.

Toutefois ceci n'explique pas tout. Le problème envisagé ici est précisément celui de l'existence de verbes transitifs dont la propriété de transitivité n'est pas modifiée par l'adjonction d'un marqueur d'origine réfléchi, sans pour autant qu'on puisse expliquer ce phénomène (en tout cas pas de manière immédiate) à partir de la notion de réfléchi du datif. Mais avant de nous pencher sur cette question, voyons brièvement comment on peut concevoir l'extension des emplois d'une marque de réflexivisation, d'abord au marquage de diverses opérations sur la valence verbale de type moyen, ensuite au marquage d'opérations sur la valence verbale de types autres que moyen.

#### **4.1. De réfléchi à réciproque**

L'extension de l'emploi de formes réfléchies à l'expression de la réciprocité peut s'expliquer par la possibilité de considérer la signification de réciprocité comme un cas particulier de la notion de réflexivité appliquée à un individu pluriel : reconnaître le cumul de deux rôles par un individu pluriel implique seulement que chacun des deux rôles en question soit assumé par une proportion significative des individus singuliers qui le constituent, soit par rapport à eux-mêmes, soit par rapport à d'autres membres du groupe.

#### **4.2. De réfléchi à autocausatif**

L'extension de l'emploi de formes réfléchies à l'expression de significations de type autocausatif implique seulement un processus de généralisation, les situations réfléchies prototypiques représentant d'une certaine façon un cas particulier de la notion plus générale de situation dans laquelle une entité est en même temps siège d'un processus et responsable de la conduite de ce processus. Simplement, la notion d'autocausatif (à la différence de celle de réfléchi) n'implique pas que les deux aspects du rôle qu'une forme verbale autocausative assigne à son sujet puissent être dissociés de façon à être identifiés aux deux rôles que le verbe transitif correspondant assigne à son sujet et à son objet.

#### **4.3. D'autocausatif à décausatif**

L'extension de l'emploi de formes de sens autocausatif à des significations de type décausatif s'explique par le fait que, à partir du moment où un processus affectant une entité n'est pas dû de manière évidente à une cause extérieure, seule l'existence du processus s'impose à l'observateur extérieur, ce qui peut pousser à réanalyser des formes initialement

---

<sup>16</sup> Le développement des voix moyennes n'est pas le seul phénomène linguistique imputable à cette tendance. On peut évoquer aussi à ce propos l'utilisation de constructions à verbe-support pour décrire les événements à un participant dans le cadre de structures syntaxiquement transitives (*courir / faire la course, tomber / faire une chute*, etc.).

autocausatives comme se référant à un processus envisagé en faisant abstraction de toute causalité (cf. par exemple *L'homme se lève / Le rideau se lève*).

#### 4.4. De décausatif à passif

La limite entre les emplois décausatifs des formes moyennes et le passif est manifestement une limite perméable, du fait qu'il n'y a pas toujours une distinction nette entre processus plus ou moins spontanés, processus mettant en jeu une force extérieure non identifiée et processus mettant en jeu une force extérieure dont l'énonciateur décide pour une raison ou une autre de faire abstraction. Ceci explique qu'à partir d'emplois de type décausatif, les formes moyennes tendent universellement à développer des emplois proprement passifs<sup>17</sup>.

#### 4.5. D'autocausatif à antipassif

Les marqueurs d'opérations sur la valence verbale issus de pronoms réfléchis n'ont pas seulement une tendance à développer des emplois peu différents de ceux qu'expriment les formes passives et à acquérir à partir de là des emplois proprement passifs : on peut les trouver aussi avec des significations similaires ou à la limite identiques à celles qu'expriment dans certaines langues des marqueurs antipassifs spécialisés, c'est-à-dire dans des constructions qu'on peut caractériser par la simple destitution de l'objet de la forme transitive dont elles dérivent. L'explication probable de cette dérive des formes moyennes vers des significations de type antipassif est la possibilité d'analyser comme relevant de la notion d'autocausatif une vision de l'événement transitif prototypique qui retient le seul point de vue de l'agent, c'est-à-dire qui présente l'agent comme manifestant une activité dont l'orientation vers une autre entité est pour une raison ou une autre occultée.

L'ex. russe (14)<sup>18</sup> illustre un emploi antipassif du marqueur *-sja* (issu du même réfléchi indo-européen que le *se* roman) qui dans ce cas précis est conditionné par le fait qu'on ne se réfère à aucun patient spécifique, et que le référent du sujet n'est pas présenté comme effectuant ponctuellement une action, mais comme ayant de manière générale une prédisposition à effectuer un type d'action.

- (14) a. Sobaka kusaet Ivan  
       chien mordre.TAM.S3S Ivan.ACS  
       'Le chien mord Ivan'
- b. Beregite-s' sobaki, ona kusaet-sja  
       garder.IMPER.PL-MOY chien.GEN PRO.SGF mordre.TAM.S3S-MOY  
       'Méfiez-vous du chien, il mord' (litt. il se mord)

<sup>17</sup> Cette évolution peut aboutir à la création d'une voix unique cumulant les emplois d'une voix passive et d'une voix moyenne, avec selon le sens des termes en présence de larges possibilités d'ambiguïté. Mais il peut arriver aussi que, à la suite d'une telle évolution, les emplois de type moyen tendent à disparaître, pour aboutir à la création d'une voix passive historiquement issue d'une voix moyenne et ne conservant que sporadiquement des emplois autres que passif. On admet généralement que le 'passif' latin, qui présentait des emplois de type moyen, s'était formé de cette façon à partir de la voix moyenne de l'indo-européen.

<sup>18</sup> Abréviations : MOY = moyen, TAM = marque de temps-aspect-mode, S3S = indice de sujet de troisième personne du singulier, SGF = singulier féminin, PL = pluriel, ACS = accusatif, IMPER = impératif, GEN = génitif, PRO = pronom.

## 5. Emplois de marqueurs d'opérations sur la valence verbale issus de pronoms réfléchis qui n'impliquent pas de manière évidente une opération sur la valence verbale

### 5.1. Remarques générales

Nous abordons maintenant la question d'emplois dans lesquels la présence ou l'absence d'un marqueur du type illustré par *se* en français (marqueur d'opérations sur la valence verbale issu d'un ancien pronom réfléchi) ne change rien d'immédiatement évident dans la construction du verbe : les mêmes participants sont mentionnés, et les expressions nominales qui les représentent ne changent pas de rôle syntaxique.

Parmi les langues romanes, ce phénomène est particulièrement courant en espagnol, où il concerne également des verbes intransitifs comme *caer(se)* 'tomber' et des verbes transitifs comme *comer(se)* 'manger', et où la présence de *se* dans de tels cas ne donne lieu à aucune censure de la part des grammaires normatives et des dictionnaires, qui en espagnol se contentent d'enregistrer le phénomène.

En français, l'observation des emplois familiers révèle que le phénomène est beaucoup moins marginal que ne le suggèrent dictionnaires et grammaires. Il y a probablement des variations régionales, mais il serait tout à fait abusif d'évacuer le phénomène en considérant simplement qu'il s'agit d'une caractéristique propre aux variétés méridionales du français. Par exemple, en ce qui concerne les verbes transitifs, on trouvera dans le dictionnaire *Il a pris un coup de poing dans la bagarre*, mais à l'oral il est au moins aussi courant de rencontrer *Il s'est pris un coup de poing*. De même, les dictionnaires courants donnent seulement *Il a accaparé le meilleur morceau*, alors que les locuteurs, y compris parmi ceux qui de manière générale maîtrisent la norme du français standard, utilisent *Il s'est accaparé le meilleur morceau* sans avoir le sentiment d'un écart par rapport à la norme. Parmi les verbes intransitifs, on pense immédiatement à (*se*) *mourir*, peut-être parce que dans ce cas l'usage de *se* est propre à un registre soigné et quelque peu archaïsant, mais on doit tenir compte aussi de la synonymie entre un verbe comme *casser* employé intransitivement sans aucune marque morphologique et le même verbe employé avec *se* (*La branche a cassé / La branche s'est cassée*), et dans des usages non standards (pas nécessairement méridionaux) on peut relever des choses comme *Attention, tu vas te tomber* là où la norme du français standard accepte seulement *Tu vas tomber*.

L'observation des contextes d'emploi suggère d'ailleurs qu'indépendamment même des jugements normatifs, la variation n'est pas vraiment libre, au sens où la présence de *se*, bien que n'entraînant aucune modification évidente de la construction, n'est pas totalement dépourvue d'incidences sémantiques. On peut en effet de manière générale faire l'hypothèse que la présence de *se*, tout en laissant intacts les autres termes de la construction, modifie au moins le rôle sémantique du sujet –la modification du rôle sémantique du sujet pouvant être corrélée à d'autres modifications, par exemple aspectuelles dans le cas de (*se*) *mourir*.

Dans ce qui suit, on ne cherchera pas à proposer une explication qui engloberait la totalité des cas. En se concentrant sur quelques cas typiques de verbes transitifs affectés par ce phénomène, on s'efforcera de montrer la pertinence de la notion d'agent affecté dans le développement de ces emplois de *se*. On laissera par contre de côté la relation avec l'aspect, qui nécessiterait de toute évidence d'être prise en considération pour un traitement exhaustif de la question.

### 5.2. Le cas de *manger* (et des autres verbes d'ingestion)

En français comme dans les autres langues romanes, le marqueur *se* peut s'employer avec les verbes d'ingestion pour marquer des opérations sur la valence de type autocausatif ou

passif (*Le fromage se mange avec du pain*). Mais il arrive aussi que la présence de *se* auprès de ces verbes laisse inchangée leur construction transitive (*L'enfant s'est mangé tout le gâteau*), et c'est uniquement de ce type d'emploi qu'il est question dans ce qui suit.

Comme cela a déjà été signalé, ce type d'emploi de *se* est particulièrement évident en espagnol. Dans des phrases espagnoles comme *El niño se comió el pastel* 'L'enfant a mangé le gâteau', *El sol se come los colores* 'Le soleil mange les couleurs', *Se la comen los celos* 'La jalousie la ronge', *El armario se come la habitación* 'L'armoire mange toute la pièce', *Se comió la reina* 'Il a mangé la reine (aux échecs)', *No te comas las palabras* 'Ne mange pas les mots (= prononce-les distinctement)', *La inflación se come las ganancias* 'L'inflation mange les bénéfices', c'est la forme en *se* qui est usuelle, et son emploi n'a pas la connotation de familiarité qu'il aurait en français. Avec *beber* 'boire', l'emploi de *se* semble moins courant, mais il s'observe aussi sans différence de signification immédiatement apparente, et là encore sans la connotation de familiarité qu'aurait cet emploi en français.

Parmi les opérations sur la valence facilement identifiables dont *se* peut être la marque, la seule qui puisse aboutir à une construction transitive de la forme *se-verbe* est le réfléchi du datif, où *se* encode le cumul par le sujet d'un rôle sémantique qui, en l'absence de *se*, serait assignable à un objet datif ( $A \text{ a acheté } B \text{ à } C \rightarrow A \text{ s'est acheté } B$ ). Or dans le cas d'un verbe comme *manger*, la notion de réfléchi du datif n'est pas satisfaisante, en tout cas pas de manière immédiate.

Dans une construction *A(sujet) se-verbe B(objet)* relevant du réfléchi du datif, la suppression de *se* modifie le sens dénotatif : dans *A s'est acheté B*, A est explicitement désigné comme bénéficiaire de l'action 'achat de B par A', tandis que dans *A a acheté B*, rien n'est dit sur l'identité d'un éventuel bénéficiaire. Par contre, il ne se passe rien de tel lorsqu'un verbe comme *manger* est affecté d'un marqueur comme le *se* roman : selon les cas, l'omission de *se* peut modifier l'acceptabilité de la construction, ou avoir une incidence sur le sens connotatif (comme en français : *Il s'est mangé tout le gâteau / Il a mangé tout le gâteau*, ou *Il s'est bu cinq pastis d'affilée / Il a bu cinq pastis d'affilée*), mais elle n'a pas pour effet (comme dans le réfléchi du datif) de 'libérer' en quelque sorte un rôle sémantique qui, cessant d'être cumulé avec le rôle d'agent, pourrait être attribué à un autre participant.

L'explication vers laquelle il faut s'orienter est donc que *se* ajouté à des verbes signifiant 'manger' ou 'boire' a bien quelque chose à voir avec la valence verbale, mais ne fonctionne plus à proprement parler comme un opérateur qui marquerait une modification de la valence du verbe auquel il s'applique : sa fonction est plutôt de faire ressortir une propriété inhérente aux verbes d'ingestion, de marquer que ces verbes ont de manière inhérente un schéma argumental semblable à celui que l'on obtient, à partir d'un verbe transitif prototypique, en assignant au sujet, en plus de son rôle d'agent, le rôle de bénéficiaire de sa propre action.

Les verbes d'ingestion représentent des événements qui, bien qu'impliquant de manière indiscutable deux participants bien identifiés et présentant une différence nette du point de vue du caractère  $\pm$ actif de leur participation à l'événement, s'écartent par certains aspects du prototype de l'événement transitif.

L'événement transitif prototypique implique un contraste maximum entre le mode de participation de l'agent et celui du patient : non seulement l'agent est le seul des deux à intervenir dans le déclenchement et le contrôle de l'événement (propriété qui est vérifiée par les verbes d'ingestion), mais en outre, dans l'événement transitif prototypique, le patient est le seul des deux à être affecté de manière importante et non accidentelle par l'événement ; et surtout, dans l'événement transitif prototypique, l'agent (qui est doué de volonté) ne vise pas à produire un effet sur lui-même, mais sur le patient.

On peut certes se demander s'il existe vraiment des événements réels conformes à cent pour cent à ce prototype. Mais ce qui est certain (et c'est la seule chose qui compte pour la question discutée ici), c'est que d'une part l'utilité de ce prototype pour expliquer des faits

linguistiques n'est plus à démontrer, et d'autre part l'écart entre le prototype et les événements représentés par les verbes d'ingestion est relativement important. En effet, les effets de l'action de manger concernent non seulement le patient, mais aussi l'agent (qui passe de l'état de faim à l'état de satiété), et l'agent de l'action de manger vise un effet sur lui-même plus que sur le patient : dans la décision de manger, l'important est de supprimer la sensation de faim, et l'action exercée sur le patient n'est que le moyen d'y parvenir, pas une fin en soi. L'agent de l'action de manger est un agent affecté par sa propre action, qui n'agit sur un patient que pour produire un effet sur lui-même, et qui par là s'écarte du prototype de l'agent. Cette nature particulière de l'agent de *manger* a pour effet que le rôle de bénéficiaire n'est pas disponible, auprès d'un verbe comme *manger*, de la même façon qu'il peut l'être auprès de verbes transitifs plus typiques : dans la vie courante, on ne mange pas pour quelqu'un d'autre de la même façon qu'on peut laver du linge ou réparer une voiture pour quelqu'un d'autre, et un effort d'imagination est nécessaire pour construire des situations où exceptionnellement cela peut avoir un sens d'introduire dans la construction du verbe *manger* un bénéficiaire distinct de l'agent.

En revenant aux données de l'espagnol citées au début de cette section, il est intéressant d'observer que le phénomène manifeste dans cette langue (à la différence du français) une nette tendance à la grammaticalisation, au sens où l'emploi de *comerse* s'observe non seulement lorsque ce verbe est à prendre au sens propre (et donc lorsque la notion d'agent affecté justifie l'introduction du marqueur *se*), mais aussi dans des emplois métaphoriques (du type *El sol se come los colores* ou *El armario se come la habitación*) où l'emploi de *se* n'a aucune motivation sémantique directe, et peut seulement s'expliquer comme la généralisation d'un marquage qui n'est vraiment justifié que lorsque *comer* est pris au sens propre.

Il est intéressant aussi d'observer que les données typologiques confirment l'hypothèse selon laquelle l'extension d'un marqueur originellement réfléchi aux verbes d'ingestion sans modification de leur construction est la conséquence du caractère atypique de leur agent. En effet, on peut certes trouver des langues où il est impossible de relever quoi que ce soit qui distingue les verbes d'ingestion des verbes transitifs les plus typiques, mais cette situation est loin d'être générale, et dans une proportion importante des langues du monde, ces verbes ont un comportement qui s'écarte plus ou moins nettement de celui des verbes transitifs typiques :

- beaucoup de langues ont un verbe 'manger' intransitif, et éventuellement deux verbes 'manger' totalement différents, l'un transitif et l'autre intransitif ; c'est notamment le cas de *wa* 'manger (intr.)' / *tij* 'manger (tr.) en k'ichee' (maya) ; ce cas d'autant plus intéressant à évoquer qu'il s'agit d'une langue dont la morphologie sépare très strictement les verbes transitifs des verbes intransitifs, et dans laquelle le passage d'une construction transitive à une construction intransitive où l'agent est maintenu comme sujet est normalement marqué par une dérivation antipassive ;

- beaucoup de langues ont une dérivation causative en principe réservée aux verbes intransitifs, mais qui peut exceptionnellement fonctionner avec un nombre très limité de verbes transitifs ; or, lorsque c'est le cas, il apparaît que *boire* et *manger* sont les verbes transitifs qui font le plus fréquemment exception à une règle limitant aux verbes intransitifs un procédé de causativisation<sup>19</sup> ;

- en hongrois, les verbes se répartissent en deux classes morphologiques ; l'une de ces deux classes (la classe des verbes qui ont la terminaison *-ik* à la troisième personne du singulier du présent) résulte vraisemblablement de la fossilisation d'une ancienne voix moyenne, et synchroniquement, elle est presque exclusivement constituée de verbes intransitifs ; or ici encore, *isz-ik* 'boire' et *esz-ik* 'manger' (qui peuvent se construire

---

<sup>19</sup> cf. notamment Dixon & Aikhenvald 2000.

transitivement, bien qu'appartenant à la classe des verbes en *-ik*), constituent les seules exceptions à cette généralisation.

### 5.3. Le cas illustré par (*se*) *prendre un coup de poing*

Ce cas est en un certain sens plus simple que celui des verbes d'ingestion, tout en se prêtant à une explication très semblable.

En effet, à son sens premier, *prendre* est un verbe transitif ordinaire, dont la construction transitive en présence du marqueur *se* relève tout simplement de la notion de réfléchi du datif (dans *Jean s'est pris un billet pour le concert de ce soir*, le sujet-agent cumule le rôle de bénéficiaire, qui est assigné à un autre terme de la construction dans *Jean m'a pris un billet pour le concert de ce soir*). Par contre, avec *Jean s'est pris un coup de poing*, on observe le même phénomène qu'avec *manger* : la suppression du marqueur *se* n'a pas pour effet de libérer un rôle sémantique qui pourrait être attribué à un participant distinct du sujet, et plus généralement n'a pas d'incidence sur le sens dénotatif.

L'explication est que cet emploi de *prendre*, s'il ne modifie pas le caractère transitif de la construction, modifie radicalement les rôles sémantiques assignés au sujet et à l'objet : le référent du sujet de *prendre un coup de poing* n'a plus rien d'un agent, et l'introduction de *se* a donc pour effet ici de souligner que dans ce type d'emploi, bien que la construction reste formellement transitive, le sujet ne représente plus un agent, mais un individu affecté par l'action d'un autre individu.

### 5.4. Le cas de *s'approprier*

Le cas du verbe français *s'approprier* est particulièrement intéressant à examiner ici, car il s'agit d'un verbe à la fois nécessairement transitif et nécessairement affecté du marqueur *se* au sens où on peut considérer qu'il n'y a plus qu'une relation étymologique entre *approprier* (verbe dont la plupart des locuteurs ignorent d'ailleurs l'existence) et *s'approprier*. L'explication de cette particularité est que le sens de ce verbe implique comme élément nécessaire du rôle assigné au sujet une signification bénéfactive qui, avec les verbes transitifs ordinaires, demande d'avoir recours au réfléchi du datif : en effet, le but visé par l'agent de *s'approprier* est l'incorporation d'un élément nouveau à sa sphère personnelle, ce qui permet de le caractériser comme agent affecté de façon semblable à l'agent de *manger*.

Ici encore, il est facile de trouver des données translinguistiques qui confirment l'existence d'un écart relativement important entre l'événement que représente le verbe *s'approprier* et l'événement transitif prototypique. On peut certes trouver des langues dans lesquelles l'équivalent de *s'approprier* est un verbe transitif ordinaire (c'est le cas par exemple de *appropriate* en anglais), mais ceci est loin d'être général. Par exemple, en basque, l'équivalent de 's'approprier' (*jabetu*) n'est pas un verbe transitif, mais un verbe intransitif régissant un complément au cas instrumental. D'ailleurs, en français même, on peut évoquer la relation de synonymie entre *s'approprier* et *s'emparer*, qui est lui aussi un verbe nécessairement affecté du marqueur *se*, mais qui se construit avec un complément prépositionnel, et non pas avec un objet direct.

### 5.5. Les verbes de transaction

Par verbes de transaction, on entend des verbes ou couples de verbes tels que *vendre / acheter*, *prêter / emprunter*, *louer*, etc. La particularité de ces verbes est de se référer à des événements à trois participants dont deux présentent les traits de volition et de contrôle qui permettent de les conceptualiser comme agents.

A partir de là, une solution possible pour les langues (illustrée en français par *vendre / acheter* ou *prêter / emprunter*) est d'avoir pour représenter un tel événement deux verbes totalement différents dont la construction diffère par le choix du participant traité comme agent. Une autre solution possible (illustrée en français par *louer*) est d'avoir un seul verbe pouvant indifféremment prendre comme sujet l'un ou l'autre des deux participants présentant des caractéristiques agentives, le contexte étant alors crucial pour l'interprétation de la construction.

Mais les deux participants à de tels événements qui présentent des caractéristiques agentives ne les présentent pas au même degré : en dehors du fait qu'aucun des deux n'a l'exclusivité du contrôle de l'événement, celui qui détient initialement l'objet de la transaction est plus proche du prototype de l'agent que l'acquéreur, qui présente les mêmes caractéristiques sémantiques que le sujet de *s'approprier* – cf. 5.4 ci-dessus. Dans le cas du verbe français *louer*, ceci apparaît d'ailleurs dans la dérivation des noms d'agent : *loueur* (avec le suffixe le plus typiquement utilisé pour former des noms d'agent en français) se réfère nécessairement à celui qui donne en location, et pour celui qui prend en location, on ne peut utiliser que *locataire*, avec un suffixe que l'on retrouve par exemple dans *destinataire*.

Ceci explique qu'un certain nombre de langues utilisent des marqueurs d'opération sur la valence verbale pour convertir des verbes de transaction dont le sujet représente le détenteur initial de l'objet de la transaction en verbes de transaction dont le sujet représente l'acquéreur, ou inversement, bien que dans ses deux acceptions le verbe de transaction soit également transitif. Et lorsque c'est le cas, on observe que :

- la conversion de verbes de transaction dont le sujet représente le détenteur initial de l'objet de la transaction en verbes de transaction dont le sujet représente l'acquéreur fait appel à un procédé morphologique identifiable par ailleurs comme une marque de réflexivisation ou de voix moyenne (donc susceptible de provenir diachroniquement d'un marqueur de réflexivisation) ; par exemple, en grec *dhanízo* 'je prête' a pour forme moyenne *dhanízume* 'j'emprunte', et des faits analogues sont signalés en peul ;

- la conversion de verbes de transaction dont le sujet représente l'acquéreur en verbes de transaction dont le sujet représente le détenteur initial de l'objet de la transaction fait appel à un procédé morphologique identifiable par ailleurs comme une marque de causativisation, comme en tswana où *rekisa* 'vendre' est morphologiquement le dérivé causatif de *reka* 'acheter', bien que n'ayant pas la construction qu'on attendrait normalement d'un dérivé causatif (en principe, le causatif d'un verbe transitif est en tswana un verbe ditransitif, or *rekisa* est simplement transitif, exactement comme *reka*).

Il est intéressant à ce propos d'observer qu'en français même, si *A a loué B* est hors contexte ambigu entre l'interprétation 'donner en location' et 'prendre en location', par contre l'adjonction de *se* lève l'ambiguïté : dans *A s'est loué B*, A ne peut être que le locataire.

## 6. Conclusion

On pourrait probablement allonger la liste d'exemples allant dans le même sens<sup>20</sup>, mais les données présentées ci-dessus suffisent pour montrer les limites d'une approche trop strictement syntaxique des marqueurs d'opération sur la valence verbale (notamment ceux issus de pronoms réfléchis), et l'avantage d'une approche lexicale qui seule permet de trouver

---

<sup>20</sup> cf. par exemple en italien la distinction entre *portare via* et *portarsi via*, qui prennent la même construction transitive, mais avec la nuance de sens suivante : le sens de déplacement qui est en principe celui de *portare via* (*Portatelo via di qui, non lo voglio vedere* 'Emmenez-le, je ne veux pas le voir') s'estompe en présence de *si* pour laisser la place à un sens d'appropriation (*Si è portato via i pezzi più belli* 'Il a accaparé les plus beaux morceaux').

une cohérence entre les emplois de ces marqueurs qu'on peut considérer comme canoniques, et ceux où leur présence n'a pas d'incidence apparente sur la construction des verbes qu'ils affectent.

### Références bibliographiques

- Alsina, Alex. 1996. *The role of argument structure in grammar, evidence from Romance*. Stanford : CSLI Publications.
- Bybee, Joan, Perkins, R. & W. Pagliuca. 1994. *The evolution of grammar: tense, aspect and modality in the languages of the world*. The University of Chicago Press.
- De Molina Redondo, J. A. 1997. *Usos de «se», cuestiones sintácticas y léxicas*. Madrid : Sociedad española de librería.
- Dixon, R. M. W. & Alexandra Y. Aikhenvald (eds.). 2000 *Changing valency*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Geniušienė, Emma. 1987. *The typology of reflexives*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Jackson-Maldonado, Donna, Maldonado, R. & D. J. Thal. 1998. Reflexive and middle markers in early child language acquisition: evidence from Mexican Spanish. *First Language*, 18. 403-429.
- Kemmer, Suzanne. 1993. *The middle voice*. Amsterdam : John Benjamins.
- Klaiman, Miriam. 1991. *Grammatical voice*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Ruwet, Nicolas. 1972. «Les constructions pronominales neutres et moyennes». *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Paris : Seuil. 87-125.